Procès-verbal de l'assemblée générale de la SSDS du 28 février 2016

Se sont excusés:

Pia Bieri, Bettina Lampert, Marco Rella, Jrene Zeugin Thommen, Urs Imhof, Denise Duc, Christine Liebich, Gisela Stöckli, Doris Lehmann, Patrick Meier, Patrick Cornut, Sandra Ringler, Barbara Ducrey, Melanie Helfer, Sandra Wüthrich, Kurt Beutler, Walter Schiess, Karl Schierscher, Claudia Hormut, Barbara Gysin, Martina Gerber, Sandra Bleuer, Erwin Schenk, Reto Huber

1. Accueil par le président

Ruedi souhaite la bienvenue aux membres présents et ouvre la séance à 14 heures.

2. Contrôle des présences

Sont présents 42 membres et une personne invitée : Madame Fabienne Thomas de l'Association suisse des agriculteurs.

3. Election des scrutateurs

Sont nommés à l'unanimité Tom Oettli et Robert Koeppel.

4. Acceptation de l'ordre du jour

Aucune modification de l'ordre du jour publié n'étant demandée, il est accepté à l'unanimité.

5. Procès-verbal de l'AG 2015

Ce procès-verbal a également été publié dans le courrier ; il est accepté à l'unanimité. La secrétaire est remerciée par acclamation.

6. Rapport du président pour l'exercice 2015

Ce rapport fait l'objet d'aucune remarque et est aussi accepté à l'unanimité.

7. Rapport annuel pour 2015 de la commission technique

Ce rapport est accepté à l'unanimité et Ruedi remercie la commission technique pour le travail accompli.

8. Rapport 2015 de la commission de recours

Il n'y a aucun rapport écrit émanant de la commission de recours. Marion demande la parole pour annoncer qu'aucune proposition ne lui était parvenue. Au cas où quelqu'un aurait une réclamation à présenter, il y a lieu de le faire conformément au règlement, c'est-à-dire en respectant les délais et en versant le montant de Fr. 200.- lors de la remise de la proposition.

Cette année, il n'y aura aucun rapport écrit de la part de la commission de recours.

Cette disposition est acceptée à l'unanimité par l'assemblée.

9. Rapports des groupes régionaux pour l'exercice 2015

Tous les rapports nous sont parvenus – pas tous dans les délais - raison pour laquelle ils n'ont pas pu être publiés dans le courrier, ils figurent cependant sur notre site Internet. Lesdits rapports ont été tous acceptés à l'unanimité.

10. Trésorerie 2015

a) Rapport de la trésorière pour l'exercice 2015

Caroline Meier donne brièvement des informations sur les divers points du compte des pertes et profits 2015 qui relève un bénéfice net de Fr 3'022.70.

L'assemblée ne pose aucune autre question à ce sujet et le rapport est accepté à l'unanimité.

b) Rapport des vérificateurs des comptes

Regula Hörler-Matter donne lecture du rapport idoine et recommande à l'assemble de l'accepter. Il est ensuite accepté à l'unanimité.

c) Fixation du montant de la cotisation des membres

Le comité propose de laisser ce montant à Fr. 100.- comme par le passé. Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

d) Rétrocessions aux groupes régionaux

Il est décidé de rétrocéder comme par le passé Fr. 25.- par membre aux groupes régionaux. Cette proposition est également acceptée à l'unanimité.

e) Budget 2016

Caroline fournit des détails concernant le budget. Les nouvelles positions sont :

- La remorque à laquelle il y a lieu de remplacer les roues ; les frais s'élèveront à environ Fr. 700.- ;
- les frais généraux se monteront à environ Fr. 5'000.- ; ce sujet sera traité un peu plus tard par Ruedi.

Patrick Schmid aimerait que la question des « frais généraux » soit traitée avant la discussion concernant le budget.

Ruedi préfère alors de traiter d'abord le point concernant les frais généraux.

Le budget sera proposé à l'acceptation après le règlement concernant les frais généraux.

21. Proposition du comité : Règlement concernant les frais généraux

Conformément aux statuts, les membres du comité et autres fonctionnaires assument leur tâches à titre honorifique ou selon le règlement relatif aux frais généraux. Les délégués du CT, à l'exclusion des remplaçants de juges sont rémunérés par les groupes régionaux et ne tombent pas sous le coup de cette disposition.

Proposition du comité :

Montant forfaitaire de Fr. 100.-- par journée de séance Fr. 50.-- par demi-journée de séance

Frais de déplacement par véhicule : Fr. 0.50 par km (si la distance minimale est de 20 km au moins)

ou remboursement du billet CFF 2ème classe

Trésorier : Montant forfaitaire Fr. 1.-- par membre

Secrétaire (pour procès-verbal) montant forfaitaire en fonction de la durée de la séance

par demi-journée ou journée entière

Responsable du site Internet : montant forfaitaire en fonction de la durée de la séance

par demi-journée ou journée entière

Courrier montant forfaitaire en fonction de la durée de la séance

par demi-journée ou journée entière

SSDS portail online montant forfaitaire de Fr. 2'000.--

Le règlement concernant les frais généraux est accepté à l'unanimité et entre en vigueur avec effet rétroactif au 1er janvier 2016

f) Compétence financière du comité

Le comité fait la proposition de ne pas modifier le montant de Fr. 5'000.--.

Cette année, une ou deux journées d'information pour les agriculteurs devront avoir lieu, dont une partie de ces Fr. 5'000.- seront consacrés à ces manifestations.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

11. Mutations des membres

Nathalie donne brièvement connaissance à ce sujet.

26 démissions dont 5 pour non-paiement de la cotisation de membre ont été enregistrées en 2015. Pour le moment, le nombre des membres au 25 février 2016 est de 503.

Membres honoraires pour 25 années d'affiliation à l'SSDS :

- Vreni Boss
- Willi Haltinner
- Georges Kastl
- Marco Mouwen

Un petit cadeau leur a été remis.

Le comité a en outre décidé que les membres honoraires sont tenus de continuer à payer la cotisation de membre, sans cela nous aurions un grand problème avec notre trésorerie. Les membres ayant été nommés membres honoraires pour services rendus à la SSDS, sont libérés de cette obligation.

12. Elections

- Vérificateurs des comptes

Beat Furrer n'est plus disponible en qualité de vérificateur des comptes. Ruedi le remercie pour le travail accompli et lui remet un cadeau.

Regula Hörler-Matter se présente pour un nouveau mandat. Le comité propose Gisela Stöckli comme second vérificateur des comptes.

Les deux dames sont élues à l'unanimité.

Il y a lieu de nommer encore un remplaçant vérificateur des comptes.

Johann estimant que cela ne soit pas nécessaire, il lui est rappelé qu'il s'agit d'une disposition légale selon le code des obligations.

C'est Trix Schmucki qui est alors nommé à la grande majorité pour ce poste.

13. Commission technique (CT)

Marco Rella est empêché de participer aujourd'hui à l'assemblée. Il a été donné lecture de sa lettre d'excuses, citant notamment les points suivants :

Premièrement : un délégué du groupe régional Wyland manque aux séances du CT et il est également impossible d'y communiquer. La CT exige qu'il y ait l'année prochaine un changement de cette situation.

Deuxièmement : il rappelle que les examens de travail doivent être réalisés conformément aux règlements et directives de sorte à rendre possible des travaux conformes. Il y aura aussi lieu de mettre à disposition des moutons habitués au maniement en rapport avec les chiens et les hommes.

Troisièmement : en ce qui concerne le droit d'inscription pour participer aux qualifications EM/WM, il y a lieu de réfléchir s'il est nécessaire de demander un montant de Fr. 50.—pour permettre de couvrir les frais ou si un montant de Fr. 40.- serait suffisant pour ce faire. Motif : les terrains d'exercice actuels sont, soit notamment plus grands qu'auparavant, soit occupés pour d'autres exercices qui y ont lieu simultanément, soit encore mis à disposition à des prix différents.

Heinz informe sur la situation dans laquelle se trouve le groupe régional Wyland suite à la démission de deux délégués et qu'il n'a pas été possible de trouver des candidats pour les remplacer. Au mois de mars aura lieu l'assemblée générale du groupe régional Wyland lors de laquelle on espère trouver de nouveaux candidats pour ces postes. Au cas où cela ne serait pas le cas, Heinz représentera l'année prochaine le groupe régional Wyland au sein de la CT.

14. Organisations agricoles (INFO)

a) AGRIDEA

Ruedi informe sur la collaboration entre SSDS-AGRIDEA. Le nouveau prospectus est présenté. Une collaboration avec diverses écoles d'agriculture est en cours. Celle avec l'école de Châteauneuf ne semble pas fonctionner comme souhaité. Les membres de langue française souhaitent que le comité de la SSDS s'occupe de ce problème.

b) SBV/USP (Schweizerischer Bauern Verband - Union Suisse des Paysans)

Ruedi parle brièvement des activités de et avec l'Union des paysans. Fabienne Thomas est aujourd'hui présente en qualité de représentante.

Diverses campagnes sont en cours dans cette Union. D'un côté, il y aurait lieu de mieux promouvoir les produits des paysans suisses ; cette campagne s'appelle : « Tu es WOW ».

En ce qui concerne les déchets dans les prairies, il est possible de commander auprès du BLV des affiches, chose qui est actuellement discutée au niveau politique de sorte à pouvoir mettre à l'amende les « pécheurs » en la matière.

Ruedi passe la parole brièvement à Fabienne qui évoque que la SSDS est membre de l'Union paysanne. C'est elle personnellement qui a créé la formation pour bergers tout en ayant profité de nos cours pour le faire.

15. ISDS (INFO)

Katharina donne des explications sur l'état actuel de la collaboration avec l'ISDS.

- Les enregistrements des chiens passent directement par l'ISDS, les conditions d'élevage sont reprises directement par l'ISDS.
- L'administration des membres est incombe à la SSDS.
- Les Badges de l'ISDS donnent droit à l'entrée libre aux manifestations en Grande Bretagne et aux concours nationaux.

Sonja Gosteli demande s'il n'était pas mieux que le comité conserve les badges et que celui qui en désire faire usage d'un, puisse le demander. Daniela Gerber est du même avis que Sonja.

Il est voté concernant la distribution des badges « uniquement sur demande » : Accepté à l'unanimité.

- Le premier test de travail a eu lieu en janvier à Bolken. C'est le moyen qui permet d'enregistrer un chien auprès de l'ISDS. Les Suisses ont l'obligation de passer ce test dans leur propre pays et les étrangers dans leur pays d'origine respectif.

16. Protection des animaux – Collaboration avec le BLV (OSAV) (INFO)

Ruedi informe sur la situation des organisations de protections des animaux par rapport à la Protection des animaux au sein du BLV. L'année passée a eu lieu un entretien verbal avec Fabien Loup du BLV. Le but en était d'élaborer un moyen d'information commun avec le BLV et à l'intention des vétérinaires cantonaux qui sont habilités à surveiller nos travaux.

Son contenu concerne les objets suivants:

- Chefs d'exercices : Exigences concernant la formation, la formation continue, la liste des chefs d'exercices
- Terrains destinés à la formation : suffisance du nombre d'animaux, place sécurisée, attitude correcte envers les animaux de rente et les chiens
- Tests de travail: règlements SSDS, formation des juges SSDS, devoir d'annonce légale, chefs des expositions SKN
- Genres de clients : agriculteurs et propriétaires d'animaux de rente (TVD Nr.), formation des bergers, les autres avant les tests d'aptitude : moutons SKN et 1 journée de pratique SSDS avec des moutons.

Sont soumises à déclaration les expositions auxquelles il y a du commerce avec moutons et chiens. Que nos tests de travail soient également soumis à ces conditions doit être discuté avec le BLV.

Nouveau : lors de chaque exposition d'animaux, un SKN doit être consulté et la personne concernée doit être sur place lors de l'exposition. Cette disposition nous concernera aussi. La formation SKN pour exposants d'animaux sera offerte environ vers la mi-2016.

Ruedi répond aux questions des membres:

Patrick Schmid demande si le BLV crée d'autres exigences par rapport à notre règlement. Ruedi répond à la négative. Ruedi Roth félicite les chefs de projet pour leur travail et approuve leur excellente initiative. Il pose également la question sur ce qui pourrait se passer lorsque quelqu'un ne s'y conformerait pas et si des sanctions étaient prévues à ce sujet.

Il s'agit ici de choses qui devront être clarifiées lors de la poursuite de l'élaboration du projet.

Ce qui est déjà planifié dans ce projet pour le milieu de l'année est de terminer une présentation du projet à l'intention du BLV et pour l'automne 2016 le perfectionnement des vétérinaires cantonaux et, dès janvier 2017 l'application de ces prescriptions.

Regula Hörler-Matter demande si, en qualité de membre, il était sûr de pouvoir obtenir des informations sur l'état d'avancement de ces travaux. Johann pense que chaque membre pourra s'informer auprès d'une personne du CT.

Roland Hug recommande que si l'emploi du temps le permet, le projet soit représenté une nouvelle fois lors de la prochaine assemblée générale.

Ruedi Roth fait appel à l'AG qu'il faut avoir confiance en les personnes qui conduisent ce projet afin qu'ils puissent réaliser les travaux qui leur incombent.

L'honorable assemblée est très intéressée dans cette affaire et, par conséquent, elle sera suivie de près.

17. Journée des chefs d'exercice 2016

Le groupe régional Wyland organise cette année ladite journée qui est prévue pour le 24 avril 2016, à 10 heures, à Andelfingen. Le thème sera :

Qui est-ce qui fait de la formation de chiens et comment ? Chaque groupe régional devra y présenter son modèle.

D'ici à fin mars suivront des informations concernant le lieu et inscriptions. Heinz et Ruedi prient les personnes concernées de bien vouloir s'y préparer.

18. Championnat de Suisse

14-16 octobre 2016 à Avully canton de Genève. Le groupe Lémanique organise cette année le championnat de Suisse. Thierry présente le terrain : il mesure environ 15 ha entièrement à plat garni de quelques arbustes. Places de parking, camping, cantine – tout est organisé. Il y a environ 300 moutons à disposition.

19. Championnat d'Europe

Le « Continental aura lieu du 26 au 28 août 2016 en Finlande. Le dernier Trial de qualification aura lieu les 25 et 26 mars à Bolken.

La suite des autres championnats d'Europe n'est pas encore entièrement clarifiée. Cela ne sera certainement pas la Tchequie qui sera choisie, mais, éventuellement, la Norvège.

20. Championnat du monde

Le World Trial 2017 sera tenu sur le terain du Pre Continenntal situé au nord d'Amsterdam aux Pays-Bas.

Malgré les nombreuses demandes concernant le délai d'inscription, nous ne possédons pas encore de réponse à ce sujet. Ainsi, il n'est pas encore possible de déterminer la date du début des qualifications. Il n'y a pas encore non plus d'informations en ce qui concerne le contingent des équipes.

22. Agenda 2016/2017

AG SSDS 26 février 2017 ; comme par le passé au Landgasthof Schönbühl - début à 13.30

23. Divers

Ruedi donne lecture de la lettre reçue d'Urban Lanker au sujet l'accident mortel subi par sa fille Nadja. Cette année, deux êtres chers de notre entourage nous ont quittés dans des accidents tragiques, il s'agit de Heinz Stucki et Nadja Lanker. Une minute de silence est observée en leur honneur.

Ruedi commente la nouvelle page de notre site qui a été réalisée par Melanie Helfer. Merci infiniment pour ce excellent travail.

Journée d'information SSDS 2016pour les agriculteurs. Il y aura de tels jours d'information dans deux ou trois régions. D'autres renseignements suivront.

Tous les groupes régionaux sont priés de nous adresser des dates approximatives pour les cours d'hiver.

WSCS

Les exigences que l'ISDS que cette dernière nous a communiquées en ce qui concerne la promesse de partenariat, ont fait l'objet d'une discussion. Avec l'explication de la situation exacte ainsi qu'avec la teneur de nos statuts, tous les points ont pu être clarifiés.

Une séance avec le WSCS a été planifiée pour que chaque partie puisse s'expliquer.

Johann s'adresse à tous les membres qui auraient des modifications à apporter, de s'adresser à leur représentant du CT afin de se faire entendre. Il sera alors inutile de faire le poing dans la poche.

Sandra Hotz est récompensée avec un cadeau pour son excellent et volumineux travail pour l'établissement du « Courrier ».

Ruedi Roth profite de prendre une fois encore la parole et mentionne que cette année avait été très mouvementée et adresse à tous ses remerciements pour l'excellent travail accompli.

Ruedi von Niederhäusern lève la séance à 17h01

La secrétaire : Corinne Nyffenegger

février 2016